

PARIS, le 8 février 2018

**Police de sécurité du quotidien : le groupe RDSE sera attentif à la traduction législative des annonces du ministre de l'intérieur**

Le groupe du RDSE a pris connaissance avec la plus grande attention des annonces du ministre de l'intérieur sur la future police de sécurité du quotidien. S'agissant d'une question qui préoccupe légitimement nos concitoyens mais trop longtemps sujette à l'instabilité normative, il se félicite qu'ait été pris le temps d'une réflexion ambitieuse, associant directement les agents de force de l'ordre, sans surexploitation des ressorts émotionnels comme ce fut trop souvent le cas dans le passé.

Conformément aux principes qu'il a toujours défendus, le groupe du RDSE veillera à ce que le « nouvel état d'esprit » voulu par le ministre de l'intérieur dépasse le stade des annonces et se concrétise sur le terrain par une approche pragmatique permettant enfin de dépasser l'opposition stérile entre police de proximité et police d'intervention. Sur ce point, l'expérimentation de quartiers prioritaires de « reconquête républicaine » et l'abandon d'une culture du chiffre apparaissent comme des changements culturels contribuant à la restauration de l'autorité de l'Etat.

Le groupe du RDSE sera attentif au rôle effectif qui sera dévolu aux élus locaux qui, par leur connaissance approfondie du terrain, sont des maillons essentiels de l'égalité des territoires et du respect des valeurs républicaines. Il souhaite également que l'accent et les crédits correspondants soient effectivement mis sur la formation des policiers aux nouvelles problématiques sociétales et sécuritaires, ainsi que sur une meilleure coordination entre police municipale et police du quotidien.

Le groupe du RDSE attend désormais que le débat parlementaire permette de mieux garantir l'effectivité des valeurs républicaines, dont les forces de police et de gendarmerie sont les boucliers, et de renforcer le lien entre la population et ses forces de l'ordre notamment par la simplification de la procédure pénale.

Contact : Groupe RDSE – 01 42 34 25 00 – [rdse@rdse.senat.fr](mailto:rdse@rdse.senat.fr)